

GUIDE TECHNIQUE POST 2^{NDE}**AFFECTATION POST 2^{NDE} - RENTRÉE 2019****Éléments du barème pris en compte pour l'affectation en 1^{ère} technologique et 1^{ère} professionnelle**

Un guide d'aide à la saisie dans l'outil AFFELNET sera transmis courant mai

RAPPEL : pas de saisie AFFELNET pour l'entrée en 1^{ère} générale

PARAMÉTRAGE DU BARÈME POUR L'AFFECTATION POST 2^{NDE}

Le classement des élèves se fera au seul moyen du barème calculé par l'application informatique pour chacun des vœux ; ce barème prend en compte les éléments suivants :

1. Montants de 2^{nde} professionnelle

Le code vœu filière de la spécialité de 1^{ère} professionnelle (même spécialité même établissement) est automatiquement généré dans AFFELNET LYCÉE (bonus 5 500 points).

2. Spécificités des 2^{nde} pro commune et de détermination

Il n'y a pas de vœu filière généré automatiquement pour les élèves issus des 2^{ndes} professionnelles communes ou des 2^{ndes} professionnelles de détermination.

La saisie du vœu de 1^{ère} professionnelle devra être faite dans AFFELNET LYCÉE.

L'avis du chef d'établissement est également requis uniquement pour les élèves issus de ces 2^{ndes} professionnelles afin de gérer les flux d'entrée dans les 1^{ères} professionnelles. Il doit être saisi et modulé en fonction de la spécialité de 1^{ère} professionnelle demandée par l'élève.

2^{nde} Pro Métiers du secteur commercial

1^{ère} professionnelle Métiers du commerce et de la vente option A Animation et Gestion de l'Espace Commercial

1^{ère} professionnelle Métiers du commerce et de la vente option B Prospection Clientèle et Valorisation de l'Offre Commerciale

1^{ère} professionnelle Métiers de l'Accueil

2^{nde} pro Restauration

1^{ère} professionnelle Cuisine

1^{ère} professionnelle Commercialisation et Services en Restauration

2^{nde} Pro Accompagnement soins services aux personnes (année commune)

1^{ère} professionnelle Accompagnement Soins Services aux Personnes option « structure »

1^{ère} professionnelle Accompagnement Soins Services aux Personnes option « domicile »

2^{nde} Pro Techniques et études du bâtiment (année commune)

1^{ère} professionnelle Techniques et études du bâtiment option A : étude et économie

1^{ère} professionnelle Techniques et études du bâtiment option B : assistant en architecture

2^{nde} Pro Maintenance de véhicules (année commune)

1^{ère} professionnelle Maintenance de véhicules option A : voitures particulières

1^{ère} professionnelle Maintenance de véhicules option B : véhicules de transport routier

1^{ère} professionnelle Maintenance de véhicules option C : motocycles

2^{nde} pro Systèmes numériques (année commune)

1^{ère} professionnelle Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire option A

1^{ère} professionnelle Audiovisuels, réseau et équipement domestiques option B

1^{ère} professionnelle Réseaux informatiques et systèmes communicants option C

2^{nde} pro Maintenance de matériels (année commune)

1^{ère} professionnelle maintenance de matériels option A (agricole)

1^{ère} professionnelle maintenance de matériels option B (TPE manutention)

2^{nde} Pro Energétique

1^{ère} professionnelle Installateur des systèmes énergétiques et climatiques

1^{ère} professionnelle Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatique

1^{ère} professionnelle Technicien du froid et du conditionnement de l'air

2^{nde} Pro Maintenance des équipements industriels et électrotechnique

1^{ère} professionnelle Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

1^{ère} professionnelle Maintenance des équipements industriels

2^{nde} Pro Maintenance des équipements et des matériels industriels et agricoles

1^{ère} professionnelle Maintenance des machines agricoles

1^{ère} professionnelle Maintenance des équipements industriels

2^{nde} Pro Technicien génie civil

1^{ère} professionnelle Technicien études du bâtiment option A

1^{ère} professionnelle Technicien géomètre, topographe

2^{nde} Pro Réalisation de produits imprimés plurimédias

1^{ère} professionnelle Réalisation de produits imprimés plurimédias option A produits graphiques

1^{ère} professionnelle Réalisation de produits imprimés plurimédias option B produits imprimés

3. Les notes

*** Pour les élèves de 2^{nde} GT**

Les notes seront prises en compte dans le barème pour :

- une demande de maintien en 2^{nde} GT dans un autre établissement (exceptionnel) ;
- une réorientation vers la 2^{nde} professionnelle dans les cas exceptionnels d'une période importante de rupture des apprentissages ou d'une demande exprimée par la famille. Ces situations seront communiquées à l'IEN-IO de secteur pour assurer un suivi ;
- une série de 1^{ère} technologique quel que soit l'établissement ;
- une demande de 1^{ère} professionnelle.

*** Pour les élèves de 2^{nde} professionnelle**

Les notes seront prises en compte dans le barème pour :

- **le redoublement dans une même spécialité de 2^{nde} professionnelle dans un autre établissement ;**
- **une réorientation.**

*** Pour les élèves de 1^{ère} année de CAP**

La saisie des notes est nécessaire pour les élèves qui participent à l'affectation pour demander :

- **le redoublement dans une même spécialité de 1^{ère} année de CAP dans un autre établissement ;**
- **une réorientation.**

*** Pour les élèves de Terminale CAP qui souhaitent poursuivre dans une série de 1^{ère} professionnelle en adéquation avec le CAP**

La saisie des notes est nécessaire.

*** Pour les élèves autorisés à redoubler la classe de 1^{ère} techno, 1^{ère} professionnelle et qui demandent un autre établissement**

La saisie des notes est nécessaire.

*** Pas de prise en compte de notes :**

- pour les élèves de 2^{nde} GT demandant **uniquement** le maintien dans le même établissement ;
- pour les élèves de 2^{nde} professionnelle et 1^{ère} année de CAP **obtenant le redoublement et demandant uniquement** la même spécialité et le même établissement ;
- pour les élèves montant de 2^{nde} professionnelle en 1^{ère} professionnelle dans le même établissement ;
- pour les élèves autorisés à redoubler la classe de 1^{ère} technologique ou 1^{ère} professionnelle dans le même établissement et la même série ou spécialité.

4. Coefficients par groupe d'origine

Pour harmoniser les éventuelles différences d'évaluation pour ces différentes catégories d'élèves, les barèmes seront pondérés d'un coefficient variable selon la formation d'origine.

- Groupe d'origine : 2^{nde} GT (coefficient 0.5)
- Groupe d'origine : 2^{nde} professionnelle (coefficient 0.5)
- Groupe d'origine : Terminale CAP, 1^{ère} Techno, 1^{ère} Pro (coefficient 0.2)
- Groupe d'origine : 1^{ère} année de CAP demandant le redoublement ou une réorientation (coefficient 0.5)
- Groupe d'origine : APF/ IEJ/ Jeunes allophones en dispositif MLDS ou en attente d'affectation (coefficient 0.5)
- Groupe d'origine : jeunes DARFI (non pris en charge par la MLDS) (coefficient 0.2)

3. Coefficients définis par les corps d'inspection

Des coefficients sont affectés à chaque matière par MEF d'accueil et traduisent le degré de maîtrise souhaitée selon la formation demandée (cf. tableau page 4).

4. Élèves de 2^{nde} GT demandant un maintien

L'élève ayant demandé un maintien dans le même établissement retrouve sa place (Bonus 9 990 points).

5. Priorité accordée aux élèves scolarisés en 1^{ère} année de CAP et en 2^{nde} Pro redoublant

Un bonus est accordé automatiquement au vœu de l'élève redoublant (c'est-à-dire dont le vœu comporte les mêmes MEF + spécialité + établissement que dans sa scolarité actuelle) : bonus 9 990 points.

Coefficient 1^{ère} technologique et 1^{ère} professionnelle

Formations	Spécialités	FRANC	MATHS	LV 1	PH-CH	SVT	N-ART	EPS	HIGEO	LV 2	ENSEI-PRO
1EPROA	1EPROA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4	3	2	0	0	0	0	0	0	6
	1EPROA GEST MILIEUX NATURELS FAUNE	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1EPROA PRODUCTIONS HORTICOLES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1EPROA SERV PERS TERRIT	6	2	1	0	0	0	0	0	0	6
	1EPROA TEC CONS VTE PROD DES JARDINS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1EPROA TECH CONSEIL DE VENTE ANIMALERIE	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
1ERPRO	1ERPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
	1ERPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
	1ERPRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	4	2	3	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO AERONAUTIQUE OPTION SYSTEMES	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO ART. & MET.ART.COM.VIS.VIS.PLURI-M	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO ARTIS. & M.ART-MARCHANDISAGE VIS.	3	5	2	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO ARTIS. & MET.ART.MET.ENSEIG SIGNAL	3	5	2	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO ARTIS. & MET.ART-TAPIS,D'AMEUBLT	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO BOULANGER-PÂTISSIER	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO CGEA Système élevage	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION	4	3	3	0	0	0	0	1	0	5
	1ERPRO COMMERCE	5	3	4	0	0	0	0	0	4	4
	1ERPRO CONDUCT. TRANSP.ROUT.MARCHANDISES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO CUISINE	3	2	3	0	0	0	0	1	0	6
	1ERPRO ELECTROMECHANICIEN MARINE	2	4	1	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	4	3	3	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO ETUD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO FACONNAGE PRODTS IMPRIMES ROUTAGE	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO FONDERIE	3	2	5	0	0	0	0	0	5	5
	1ERPRO GESTION-ADMINISTRATION	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO HYGIENE PROPRETE STERILISATION	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO INTERV. SUR PATRIMOINE BATI OPT.A	4	3	1	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO LOGISTIQUE (Nouveau)	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO MAINT.MATERIELS OPT.B CONS.MANUT.	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO MAINT.VEHIC.OPTA VOIT.PARTICUL.	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO MAINT.VEHIC.OPTB VEHIC.TRANS.ROUT	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO MAINT.VEHIC.OPTC MOTOCYCLES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	3	3	1	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO METIERS DE LA SECURITE	3	2	1	0	0	0	2	0	0	7
	1ERPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES	2	4	1	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO OPTIQUE LUNETTERIE	4	3	3	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO PHOTOGRAPHIE	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	3	5	2	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO PROC. CHIMIE EAU PAPIERS-CARTONS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO PROTHESE DENTAIRE	3	2	2	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO REAL.PR.IMPR.PLURI.OPTA.PR.GRAPH.	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO REAL.PR.IMPR.PLURI.OPTB.PR.IMPR.	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO REPARATION DES CARROSSERIES	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE	6	2	1	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO SYST.NUM.OPT.A SURETE SECURITE	3	4	3	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO SYST.NUM.OPT.B AUD.RES.EQUIP.DOM.	3	4	3	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO SYST.NUM.OPT.C RES.INF.SYST.COMM.	3	4	3	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	3	4	1	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO TECHN. ETUDES BAT B ASSIST.ARCHI.	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO TECHN. ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO TECHN. MAINT. SYST.ENERG.CLIMATIQ	2	5	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	2	5	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TECHNIC. FROID CONDITIONNEMT AIR	2	5	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TECHNIC.FAB.BOIS ET MATERX ASSOC.	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REALGROS O	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO TECHNICIEN CONSEIL VENTE	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TECHNICIEN D'USINAGE	2	4	1	0	0	0	0	0	0	8
	1ERPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	3	3	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TECHNICIEN MODELEUR	2	4	2	0	0	0	0	0	0	7
	1ERPRO TRANSPORT	3	3	4	0	0	0	0	0	0	5
	1ERPRO TRAVAUX PAYSAGERS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO TRAVAUX PUBLICS	3	4	2	0	0	0	0	0	0	6
	1ERPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	5	3	3	0	0	0	0	0	0	4
1-ST2S	1-ST2S SC. & TECHNO. SANTE & SOCIAL	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1-STAV	1-STAV AMENAG. VALORISATION DES ESPACES	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
	1-STAV PRODUCTION AGRICOLE	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
	1-STAV TRANSFO.DES.PRODUITS.ALIMENTAIRES	4	3	3	2	2	0	1	1	1	0
	Services en milieu rural	4	3	1	2	2	0	1	1	1	0
1-STHR	1-STHR SC.&TEC. HOTELIER.RESTAURAT.	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0
1STI2D	1-STI2D	3	3	2	3	1	0	1	1	1	0
1STL	1-STL BIOTECHNOLOGIES	3	3	1	3	1	0	1	1	1	0
	1-STL SC.PHYS.CHIM. EN LABORATOIRE	3	3	1	4	2	0	0	1	1	0
1-STMG	1-STMG SC. & TECHNO. MANAGEMENT GESTION	5	3	3	0	0	0	0	2	2	0